

Fastt Mouv'Emploi : Mise à disposition d'une solution mobilité locale.

OBJECTIF

Apporter, y compris du jour pour le lendemain, une solution de transport répondant à la situation et aux besoins du jeune, pour permettre le démarrage ou la poursuite d'une mission d'intérim ou d'une mission-formation.

CONTENU DE LA PRESTATION

Mise à disposition rapide d'une solution mise en œuvre par un partenaire du Fastt (loueur, associations locales) avec un financement par le Fastt. Confirmation par SMS.

● Location de voiture :

- ▶ jusqu'à 100 km par jour trajets domicile/travail.
- ▶ jusqu'à 30 jours de location par année civile pris en charge par le Fastt (extension à 90 jours en cas de projet de crédit pour achat de véhicule).

Quote-part utilisateur : maximum 10€ par jour pour une voiture sur tous les territoires.

- Et, selon les territoires (cf. fiche territoriale) : solutions de 2-roues motorisé ou non ou solution de transport à la demande : quote-part bénéficiaire = 2€ / jour.

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

CONDITIONS

Dès la 1^{ère} heure de mission ou de mission-formation

- Être en mission ou en mission-formation pendant la prestation.
- Conditions à valider par une attestation sur l'honneur de l'intérimaire ou de l'agence d'emploi :
- ▶ Pas d'indemnités de transport supérieures à 17,25€/jour
- ▶ Pas de prise en charge des titres de transport en commun
- ▶ Lieu de mission à plus de 45 mn en transport en commun.

RÉFÉRENT
MISSION JEUNES :

FASTT 0800 28 08 28 choix 1 [numéro gratuit depuis un fixe, de 8 h 30 à 19 h 30]

Ou déposer une demande via internet :

<https://www.fastt.org/ifastt/page/internet/eligibilite.seam?prestationId=17193>

[Possibilité d'identifier les points de retrait de véhicule en proximité du domicile, via un utilitaire de géolocalisation]